

Utilisation

- Repas
- Vin d'honneur
- Réunion
- Autres manifestations pour les associations, particuliers, entreprises

Horaire nocturne :

Jusqu'à 02:00.

Une dérogation jusqu'à 3h00, seulement pour mariage en raison de la situation en cœur de bourg, peut être demandée par écrit auprès de la mairie au plus tard 15 jours avant la manifestation.

Superficie : 112 m²

Capacité :

- 112 places debout
- 90 places assises

Equipements :

- 260 chaises
- 59 tables de 4 personnes et 15 tables rondes de 8 personnes
- Autres éléments : bar, portes-manteaux...

Cuisine :

Cuisine fermée de 31 m² / Plonge de 22 m²

Equipements de cuisine:

- Chambre froide
- Gazinière
- Plaque électrique
- Four
- Armoire chauffante
- Congélateur
- Evier
- Plan de travail
- Vaisselle pour 120 personnes
- Lave-vaisselle



Autres pièces :

- Hall d'entrée de 31 m²
- Réserve mobilier de 15 m²

Sanitaires :

Type : WC H avec PMR et WC F

Type de sol : Carrelage

Gestion des déchets:

Carte déchets remise au locataire (point propre situé derrière l'église)

Accès PMR : Oui

Parking : Place de la Vendée



CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Mairie annexe de La Chapelle-Largeau
2 Place de la Vendée, 79700 La Chapelle-
Largeau, Mauléon
05 49 81 42 63
mairie-chapelle@mauleon.fr